

## Délibération n°B-2023-21 Réforme de véhicule

### Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5      Date de convocation : le 2 juin 2023  
Présents : 3      Quorum fixé à 3 membres  
Votants : 3  
Procuration : 0

### Résultats du vote :

Voix "pour" :   
Voix "contre" :   
Abstentions :

<u>TITULAIRES</u>		
	Présent(e)	Excusé(e)
M. Yves KRATTINGER	X	
Mme Edwige EME		X
M. Patrick GOUX	X	
Mme Christelle RIGOLOT		X
M. Thomas OUDOT	X	

<u>Étaient également présents</u>
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef de l'État-Major
Madame Sylvie JUIN, cheffe du pôle « Administration Générale »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin, à quinze heures, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Yves KRATTINGER**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°CA-2021-37 du 07 septembre 2021 portant délégation de compétences du conseil d'administration du SDIS au bureau du conseil d'administration du SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par **le colonel Stéphane HELLEU**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Le SDIS doit procéder à la réforme d'un véhicule qui présente 87 040 kilomètres au compteur.

Cette réforme est nécessaire pour pouvoir sortir ce bien de l'inventaire comptable.

Il pourra ensuite faire l'objet d'une cession à titre gratuit.

Il est demandé aux membres du bureau d'autoriser la réforme du véhicule figurant sur la liste ci-dessous.

**Liste des véhicules à réformer  
du service département d'incendie et de secours de la Haute-Saône**

DÉSIGNATION	OBSERVATIONS
<b>VLR RENAULT KANGOO</b> <b><u>Date de mise en circulation</u> : 02/08/2007</b> <b><u>n° immatriculation</u> : BY-319-TV</b> <b>87 040 kms</b>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique

**Décision**

Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité, la réforme du véhicule figurant sur la liste ci-dessous :

**Liste des véhicules à réformer  
du service département d'incendie et de secours de la Haute-Saône**

DÉSIGNATION	OBSERVATIONS
<b>VLR RENAULT KANGOO</b> <b><u>Date de mise en circulation</u> : 02/08/2007</b> <b><u>n° immatriculation</u> : BY-319-TV</b> <b>87 040 km</b>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20230629-B-2023-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

Affichage : 06/07/2023



**Le président du conseil d'administration**



**Yves KRATTINGER**